



Conseil économique et social

Distr. générale
2 août 2011
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2012
30 janvier-8 février 2012

**Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010
d'organisations non gouvernementales dotées du statut
consultatif auprès du Conseil économique et social,
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31 du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. ALDET Centre (Sainte-Lucie)	3
2. Fondation Al-Hakim	5
3. Bhagwan Mahaveer Viklang Sahayata Samiti Jaipur	7
4. Caritas Internationalis	9
5. Centre pour la coopération interethnique	11
6. Child Development Foundation	12
7. Children of the World: Regional Public Charitable Fund of Assistance to Cultural and Sports Development of Children and Young People	15
8. Association chinoise pour la compréhension internationale	16
9. Convention of Independent Financial Advisors	18
10. Coalition des citoyens pour la justice économique	20
11. Community Social Welfare Foundation	21
12. Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul	22



13. Conseil consultatif d'organisations juives	24
14. Dignity International	26
15. Organisation mondiale des personnes handicapées	28

1. ALDET Centre (Sainte-Lucie)

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

ALDET Centre est une organisation internationale de défense des droits de l'homme qui agit en faveur des peuples autochtones et des communautés locales et en leur nom, dans près de 61 pays.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation coordonne des activités liées à :

- a) La sauvegarde, la protection, le développement et la promotion des droits des populations autochtones et des collectivités locales;
- b) Des actions nationales, infranationales, régionales et internationales de même nature;
- c) La participation, avec d'autres organisations membres, au Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones.

Changements à signaler

ALDET Centre a créé et coordonné les organisations suivantes :

- Le Conseil d'administration des populations autochtones (Bethchilokono) de Sainte-Lucie;
- Le Groupe des populations autochtones des Antilles et la diaspora;
- L'Initiative de Maurice de 2005 concernant les petits États insulaires en développement;
- La Commission des droits de l'homme de Sainte-Lucie;
- L'instance administrative chargée de l'autonomie des populations autochtones (Bethchilokono) de Sainte-Lucie;
- Le Comité international relatif aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore et les comités de coordination pour l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et le Pacifique, qui comprend 61 pays membres.

ALDET Centre est membre du Comité international relatif aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore; de World Indigenous Nations Sport International; de l'Association du monde indigène; du réseau d'organisations non gouvernementales du Fonds pour l'environnement mondial; du réseau de la société civile de la Banque mondiale; et du réseau de la société civile du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

2007. Directives pour le renforcement de la participation des grands groupes au Programme des Nations Unies pour l'environnement au niveau de la gouvernance, août;

Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme : Questionnaire sur une approche axée sur les droits de l'homme des questions liées au développement des populations autochtones.

2008. Septième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, New York, avril-mai;

Neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, Bonn (Allemagne), mai;

Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, Genève, octobre.

2009. A présenté une traduction en Kwéyòl de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones afin qu'elle soit publiée sur son site Web, juin 2009.

2010. A établi des comités de coordination nationaux dans les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour la préservation des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et du folklore.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2007. Consultation internationale d'experts des questions autochtones sur l'accès et le partage des avantages dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, Montréal, septembre 2007;

Forum international de la société civile pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PNUE, Monterrey (Mexique), octobre.

2008. Seizième réunion du Forum des ministres de l'environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes, Saint-Domingue, janvier-février;

Comité préparatoire pour la conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, Genève;

Réunion du groupe de travail sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, Quito, avril;

Forum international de la société civile pour l'Amérique latine et les Caraïbes du PNUE, Buenos Aires, novembre;

Douzième à dix-septième sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Genève, 2008-2010.

2009. Conférence d'examen de Durban, Genève, avril;

Consultations nationales organisées par l'OMPI et CARICOM au Belize, en Dominique, en Jamaïque, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, au Suriname et à la Trinité-et-Tobago, sur l'institution d'un cadre régional pour la sauvegarde des savoirs traditionnels, du folklore et des ressources génétiques, entre mars et octobre.

2010. Réunion de la Banque mondiale sur les peuples autochtones, Washington, avril;

Neuvième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, New York, avril;

Consultations du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial avec les organisations de la société civile et réunion du Conseil, Washington, juin-juillet.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

a) A coordonné des projets générateurs de revenus dans le domaine de l'art et de l'artisanat dans le cadre du développement durable, en tenant compte des droits de propriété intellectuelle, pour environ 15 000 autochtones de Sainte-Lucie.

b) A encouragé l'utilisation durable et renouvelable de matières premières indigènes.

c) A marqué tous les ans la Journée internationale des peuples autochtones, la Journée internationale de la diversité biologique, la Journée mondiale de l'environnement, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, la Journée internationale des migrants, la Journée des droits de l'homme et la Journée mondiale de l'alimentation.

2. Fondation Al-Hakim

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

La Fondation Al-Hakim est une organisation à but non lucratif qui se consacre à l'éducation et l'aide sociale, créée en Irak en 2003 pour promouvoir l'excellence intellectuelle, le dialogue religieux et l'entente culturelle.

Buts et objectifs de l'organisation

La Fondation repose sur le principe de modération et exhorte au dialogue entre les religions révélées, les écoles religieuses et les doctrines, ainsi qu'à la mobilisation de la société contre la discrimination, le chauvinisme et le sectarisme.

Changements à signaler

Depuis 2007, la Fondation El-Hakim tisse des liens et est actuellement affiliée avec : a) les écoles Al-Imam Ali : écoles primaires élémentaires dans trois provinces irakiennes; b) l'Université Al-Shaikh Al-Tusi; c) l'Organisation des femmes musulmanes; d) l'École des sciences humanitaires Dar Al-Hikma; e) le Rassemblement islamique des étudiants irakiens; le Rassemblement des étudiants de Al-Raya; f) le Centre de documentation sur les victimes enterrées dans des fosses communes; g) l'Institut de formation de personnels et de dirigeants Mahdi Al-Hakim; h) l'Institution pour les femmes Al-Imam Mohsen Al-Hakim; et i) la Fondation pour les enfants Al-Rafidain. Elle a également collaboré avec Imamia Medics International et International Relief and Development dans le cadre d'activités conjointes en Irak.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Des représentants de la Fondation Al-Hakim ont participé régulièrement aux réunions du Conseil des droits de l'homme et à son examen périodique universel, aux réunions du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, de la Commission du développement social, de la Commission de la condition de la femme et de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ils ont aussi participé à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, qui s'est tenue à Doha du 29 novembre au 2 décembre 2008.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En 2007, la Fondation Al-Hakim a organisé et participé à une conférence de deux jours intitulée « Un Irak pour tous les Irakiens » à l'ONU. Quatre-vingt personnes se sont rassemblées pour ces échanges, parmi lesquelles le Ministre des affaires étrangères irakien ainsi que le Représentant permanent et le Représentant permanent adjoint auprès des Nations Unies. L'objectif était de nouer des partenariats mondiaux pour reconstruire le consensus national en Irak.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a parrainé 85 000 orphelins par l'intermédiaire du Programme de parrainage des orphelins; a fourni une aide financière, alimentaire et médicale à des familles démunies; a pris en charge 52 638 familles déplacées à l'intérieur de l'Irak; a apporté son appui au mariage de 4 767 orphelins; et a accordé des aides financières d'urgence à 8 919 familles qui avaient perdu leur domicile à la suite de violences.

La Fondation a parrainé des institutions éducatives et assuré le fonctionnement de 53 écoles maternelles dans le cadre d'un projet nommé « Enseignement préscolaire Ahbab Alsidiqa » dans 14 villes d'Irak. Le projet concernait 4 430 enfants. La Fondation a également administré un groupe d'écoles Al-Imam Ali dans trois provinces. Le projet s'étend à huit écoles élémentaires et deux écoles secondaires, et s'adresse à 2 306 élèves.

La Fondation a favorisé l'égalité des sexes et a permis à des femmes de se prendre en main en leur offrant des débouchés professionnels dans ses écoles, où 80 % du personnel est composé de femmes. Elle a ouvert des centres éducatifs pour femmes, qui proposent des cours d'informatique, de soins infirmiers, de couture, de secourisme, de confection et d'artisanat.

En 2007, elle a créé l'École d'études humanitaires et culturelles Dar Al-Hakma pour les femmes, qui compte 365 étudiantes et 40 enseignantes.

Avec le concours d'Imamia Medics International, la Fondation a mené à bien un projet destiné à collecter 1 000 nébuliseurs pour les enfants asthmatiques des villages.

En décembre 2009, elle a distribué 75 fauteuils roulants à des enfants handicapés à Bassorah, en collaboration avec International Relief and Development.

En février de la même année, avec le concours du Ministère de la santé, elle a lancé une campagne d'éducation à la santé à Numaniya pour informer sur

l'importance de la vaccination chez les enfants. En novembre 2008, la Fondation a organisé un séminaire à Babil sur les causes des épidémies de choléra et les moyens de prévention. Toujours en 2008, elle a mis en place un projet de visites médicales à domicile dans de nombreux villages irakiens, où des femmes médecins ont rendu visite à des familles pauvres, ont examiné les femmes, ont mené une action éducative sur les maladies communes et ont distribué des tests de grossesse et les médicaments qui s'imposaient. En février 2007, la Fondation a organisé à Wasit un séminaire sur les causes, la prévention et le traitement de la polio. Entre 2007 et 2010, elle a distribué 630 fauteuils roulants à des enfants handicapés.

En août 2010, la Fondation a fait acte de candidature pour avoir des relations opérationnelles avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Informations supplémentaires

La Fondation est désormais présente dans la plupart des régions d'Irak, puisqu'elle a ouvert de nouvelles antennes dans l'ouest du pays. Elle a également créé trois bureaux internationaux, à Beyrouth, Genève et New York.

3. Bhagwan Mahaveer Viklang Sahayata Samiti Jaipur

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

Bhagwan Mahaveer Viklang Sahayata Samiti Jaipur est une société enregistrée en Inde. Elle intervient principalement en Inde mais exerce aussi des activités dans d'autres régions du monde, avec notamment une opération conjointe en Colombie et des filiales au Pakistan et aux Philippines. Elle organise des camps dans d'autres pays et forme des techniciens provenant de diverses parties du monde à la technologie des membres artificiels à Jaipur. C'est une ONG apolitique, non confessionnelle, spécialisée dans les services.

Buts et objectifs de l'organisation

Réadaptation des handicapés, en particulier des personnes sans ressources, en Inde et dans le monde entier, grâce à la fourniture de membres artificiels, appareils orthopédiques, fauteuils roulants et autres dispositifs et matériels aux handicapés. De façon sélective, des dispositions sont prises pour favoriser la réinsertion économique des handicapés.

Changements à signaler

Le champ d'action de l'organisation s'est élargi, notamment par l'organisation de camps en Irak, au Liban, au Pakistan, au Sénégal et à Sri Lanka.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a installé des camps sur place afin de poser des membres artificiels, au Liban en avril 2007 (90 membres artificiels/appareils orthopédiques) et en juillet 2008 (146 membres artificiels/appareils orthopédiques); au Pakistan (Islamabad et Karachi) en août 2007 (987 membres artificiels/appareils

orthopédiques); en Irak en mars et avril 2010 (882 membres artificiels); à Sri Lanka en mars et avril 2010 (1 210 membres artificiels); et au Sénégal en juillet 2010 (607 membres artificiels).

Ce travail humanitaire va dans le sens des objectifs du Conseil économique et social. Au Pakistan, le fait qu'une organisation indienne établisse des camps a été très apprécié et perçu comme acte fraternel. L'organisation a également aidé deux organisations locales à installer des centres d'appareillage orthopédique permanents. Le centre de Karachi a déjà posé plus de 5 000 membres. Le camp situé en Irak, pays dévasté par la guerre, et le camp de la zone tamoule de Sri Lanka ont été accueillis avec grande satisfaction. Il convient de noter que le camp du Liban a été monté avec l'aide du contingent indien de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

L'organisation a informé le Comité chargé des organisations non gouvernementales qu'elle était disposée à installer des camps d'appareillage orthopédique en Haïti après le tremblement de terre. Néanmoins, elle attend toujours une réponse.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'un des objectifs fondamentaux de l'organisation est d'étendre son programme de rééducation pour que les handicapés retrouvent mobilité et dignité. Sur le plan géographique l'organisation a considérablement élargi son champ d'action; plus de 1,2 million de personnes handicapées ont pu bénéficier de la pose de membres artificiels (plus de 400 000), d'appareils orthopédiques (plus de 300 000) et d'autres dispositifs (plus de 500 000). D'avril 2007 à mars 2011, 258 000 handicapés en ont bénéficié en Inde seulement. Globalement, l'organisation a fourni des prothèses à 19 378 amputés dans 25 pays. C'est la plus grande organisation au monde au service des handicapés, simplement en termes de rayon d'action.

Informations supplémentaires

L'organisation offre une assistance gratuite et est en mesure d'établir des camps d'appareillage orthopédique sur le terrain, n'importe où dans le monde. Le coût moyen d'un membre artificiel dans ces camps varie de 200 à 300 dollars, comparé aux plusieurs milliers de dollars que prennent d'autres organisations. En matière de recherche et de développement, l'organisation a conclu un protocole d'accord avec l'Université de Stanford, aux États-Unis d'Amérique, qui a permis de mettre au point une nouvelle articulation du genou pour les personnes amputées au-dessus du genou. Cette articulation a été jugée comme étant l'une des 50 meilleures inventions de 2009 à l'échelle mondiale; l'organisation a déjà appareillé 2 600 personnes. Une collaboration du même genre a été entreprise avec d'autres organisations indiennes et internationales. La société travaille actuellement avec le Massachusetts Institute of Technology des États-Unis au développement d'un fauteuil roulant robuste, actionné à la main, qui puisse fonctionner en terrain inégal. Elle a signé un protocole d'accord avec une autre organisation des États-Unis pour fabriquer un « fauteuil roulant tourbillon », également manuel et particulièrement utile en terrain accidenté. Ce type de fauteuils roulants est d'un bon rapport

coût/efficacité et, une fois produits à grande échelle, ces fauteuils trouveront un marché dans les grands pays. Cet exemple illustre bien ce que peut être la coopération internationale au service de l'humanité.

4. Caritas Internationalis

Statut consultatif général octroyé en 1999

Introduction

Caritas Internationalis est une confédération mondiale de 165 organisations catholiques nationales qui œuvrent à l'aide humanitaire, aux services sociaux et au développement, dans plus de 200 pays et territoires du monde entier.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a quatre objectifs principaux : a) répondre aux urgences : Caritas Internationalis est reconnue pour sa rapidité d'intervention, ses compétences techniques et l'efficacité de sa coordination en matière de planification des secours en cas d'urgence et de catastrophe; b) le développement humain intégral : la confédération apporte un savoir-faire technique performant et une coordination aux régions et aux organisations membres afin de donner aux personnes pauvres les moyens d'être les acteurs de leur propre développement; c) bâtir une paix durable : Caritas Internationalis coordonne les processus visant à modifier les structures inéquitables et les conflits sans violence, à favoriser la consolidation de la paix grâce au dialogue interconfessionnel et à édifier une communauté humaine unie; et d) moduler les structures, les procédures et les finances de la confédération : Caritas Internationalis adapte sa gouvernance interne, ses structures et ses systèmes de fonctionnement afin de répondre énergiquement aux besoins contemporains et de garantir une gestion rationnelle, une viabilité financière et la création d'alliances stratégiques dans tout son réseau.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Au cours de la période 2007-2010, les représentants de l'organisation ont participé aux sessions de la Commission du développement social, de la Commission du développement durable, de la Commission de la condition de la femme ainsi qu'aux réunions sur le financement du développement et le statut des peuples autochtones. Son Directeur des questions humanitaires est membre du groupe des coordonnateurs de l'action humanitaire de l'ONU et a régulièrement siégé dans les jurys d'entretien concernant le vivier des coordonnateurs.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

La confédération a joué un rôle actif dans les réunions hebdomadaires du Comité permanent interorganisations chargé des situations humanitaires prioritaires du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Elle a travaillé au service des unités d'intervention lorsque survenaient des situations d'urgence extrême et a été invitée à des conférences sur les situations dans des pays de premier plan et sur des questions multisectorielles. Elle a fourni au Bureau des données actualisées provenant de la situation sur le terrain et des partenariats pertinents entre la confédération et les églises sur place, en particulier pour soutenir les équipes

préparatoires avant les missions. Elle a travaillé avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques. Elle a poursuivi sa collaboration étroite avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), dans le cadre d'un protocole d'accord sur un engagement commun en vue de sensibiliser l'opinion sur le VIH/sida, d'encourager des actions destinées à atténuer les effets de l'épidémie et de mobiliser, dans l'optique de la Déclaration d'engagement de 2001 sur le VIH/sida. En avril 2008, le Conseiller spécial de la confédération sur le VIH/sida a fait une présentation lors d'une réunion d'ONUSIDA, qui s'est tenue à Rome en octobre 2009, organisée par le groupe de travail des organisations religieuses et confessionnelles sur l'élaboration d'une stratégie, et dont le sujet principal était le renforcement de la coopération entre les communautés religieuses et les institutions des Nations Unies pour lutter contre la pandémie de sida. Par ailleurs, ONUSIDA a coparrainé une conférence de Caritas Internationalis sur le VIH chez les enfants et la co-infection VIH/tuberculose; le Directeur exécutif d'ONUSIDA était l'orateur principal de cette conférence. En janvier 2008, la confédération a organisé, en liaison avec le service de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) chargé de la stratégie Halte à la tuberculose, une mission conjointe au Swaziland afin d'intensifier la coopération entre le Gouvernement du Swaziland et les organisations confessionnelles qui s'occupent du VIH et de la tuberculose dans ce pays. Caritas Internationalis a fait sienne la campagne de l'OMS « Pour des médicaments au format enfant » en 2008, 2009 et 2010, a assisté aux réunions des partenaires de cette campagne et a fait part oralement de ses suggestions à la session de 2010. En 2007, sa délégation de Genève a participé à la rédaction des conclusions de 2007 du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur les enfants en danger. Elle a participé régulièrement aux consultations annuelles HCR-ONG, en 2008 avec une manifestation parallèle sur la protection des enfants non accompagnés; en 2009 avec une déclaration et une manifestation parallèle sur les réfugiés oubliés de Colombie et les personnes déplacées à l'intérieur de ce pays, et une communication sur le déplacement des personnes en milieu urbain; et en 2010 en prenant la direction de la séance consacrée à la situation des réfugiés de longue durée dans les camps. En avril 2009, la confédération a organisé, avec le Comité pour les travailleurs migrants, une manifestation parallèle sur les droits fondamentaux des migrants.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

La confédération a posté sur son site Web une étude de fond intitulée « Halftime but not halfway: MDGs and HIV » (« À mi-parcours mais pas à moitié : les objectifs du Millénaire et le VIH » (voir http://www.caritas.org/activites/hiv_aids/HalftimeNotHalfway.html), qui décrit en détail l'incidence de la pandémie de VIH sur la réalisation des objectifs du Millénaire.

5. Centre pour la coopération interethnique

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

Le Centre pour la coopération interethnique a été fondé en 1997 et se trouve à Moscou.

Buts et objectifs de l'organisation

Le principal objectif du Centre pour la coopération ethnique est de soutenir le développement de la société civile, notamment le principe de tolérance dans la Fédération de Russie. Pour y parvenir, le Centre organise des conférences, des programmes de formation, des séminaires et des tables rondes dans diverses régions du pays. Ces manifestations traitent des problèmes interethniques, de l'ampleur de l'intolérance parmi la jeunesse russe, de la promotion de l'égalité entre les sexes, etc. Les principaux participants sont les responsables de plus de 400 ONG présentes dans 30 régions de la Fédération de Russie, les représentants des autorités locales et fédérales, les forces de l'ordre, les organisations à vocation humanitaire et les médias, ainsi que les jeunes. Le Centre a créé le magazine électronique « Inter-ethnique » (voir www.interethnic.org) et le réseau électronique des associations interethniques, qui comprend plus de 160 associations ethniques issues de 46 régions de la Fédération de Russie. Les projets du Centre ont été appuyés par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le British Council et la Fondation MacArthur des États-Unis, Charles Stewart Mott, le National Endowment for Democracy et IREX, ainsi que par les ambassades d'Allemagne, de Suède, de Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Changements à signaler

Le centre a élargi le champ de ses activités au cours de la période 2007-2010. L'expérience a prouvé qu'il était impossible de résoudre les problèmes des minorités ethniques de la Fédération de Russie sans l'active participation des jeunes. Le problème de l'égalité des sexes s'est également avéré l'un des défis les plus importants. Sans une société civile développée, il n'est pas possible de vaincre ces problèmes. Le Centre, qui s'était attaché précédemment aux seuls problèmes des minorités ethniques, a étendu son action pour se concentrer sur le développement de la société civile avec une forte participation des jeunes. De plus, la coopération internationale est devenue un élément essentiel de la stratégie de développement du Centre.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Pendant la période 2007-2010, le Centre a mis en œuvre les projets suivants : a) avec l'aide de la Fondation Charles Stewart Mott : programmes de formation à l'intention des représentants d'associations ethniques visant à défendre les droits de la société civile; b) avec l'aide de l'Union européenne : soutien aux communautés ethniques régionales de la Fédération de Russie; renforcement des capacités et des réseaux pour les femmes issues de minorités ethniques et les immigrées : une démarche intégrée et un projet pour lutter contre la discrimination liée à l'appartenance ethnique et sexuelle dans la Fédération de Russie; utilisation du

réseau électronique des associations ethniques pour organiser des campagnes médiatiques prônant le respect des cultures parmi les jeunes; c) avec l'aide de l'ambassade d'Allemagne : prévention des conflits interethniques dans les municipalités de la Fédération de Russie; coopération sur la prévention des conflits interethniques dans le Caucase du Nord; d) avec l'aide de l'ambassade du Royaume-Uni : prévention des conflits interethniques dans la Fédération de Russie; e) avec l'aide de l'ambassade des États-Unis : lutte contre l'extrémisme chez les jeunes; ateliers et séances de formation pour les jeunes militants et les étudiants; et f) avec l'aide de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement : formation des jeunes responsables à la promotion de l'égalité des sexes dans la région nord-ouest de la Fédération de Russie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2008 : Les représentants du Centre ont assisté à la soixante et unième Conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales (ONG) du Département de l'information de l'ONU à Paris en septembre.

2009 : Les représentants du Centre ont assisté à la Conférence d'examen de Durban à Genève en avril. Ils ont également participé aux groupes de travail de la réunion préparatoire en vue de cette conférence.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

Le Centre collabore avec succès depuis des années avec l'équipe de pays des Nations Unies pour la Fédération de Russie. Le Conseiller principal aux droits de l'homme du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) pour l'équipe de pays et d'autres représentants de l'équipe ont assisté à de nombreuses manifestations organisées par le Centre. Des représentants du Centre ont également pris une part active aux travaux entrepris par l'équipe de pays.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

Dans sept régions, des centres spécialisés appelés « Femina » ont été ouverts pour offrir un soutien psychologique, juridique et des informations aux femmes issues de minorités ethniques et aux migrantes.

6. Child Development Foundation

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

La Child Development Foundation a été créée à Khartoum en 1999. Elle défend les droits de l'enfant et protège les enfants touchés par la guerre, les enfants soldats, les enfants des rues, les déplacés internes et les enfants réfugiés, les enfants qui travaillent et les orphelins. Elle exerce ses activités dans l'État de Gedaref, à Khartoum, et au Darfour-Sud et Darfour-Ouest.

Buts et objectifs de l'organisation

Promouvoir et préserver les droits des enfants; consolider la paix; défendre la cause des petites filles; porter secours aux enfants vulnérables; renforcer les

capacités des parties concernées; et faire reculer la pauvreté. La fondation atteint ses objectifs par la mise en œuvre de projets, le renforcement des capacités et les campagnes de sensibilisation.

Changements à signaler

La fondation s'est étendue sur le plan géographique pour tenter de résoudre les difficultés les plus importantes et les problèmes naissants au Darfour et au Soudan oriental et a développé ses activités pour englober de nouveaux domaines tels que le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les réformes judiciaires et la justice des mineurs.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

La fondation a dirigé des activités de réinsertion pour les enfants associés avec des forces et groupes armés, avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme de désarmement, démobilisation et réintégration dans les États de Gedaref, Khartoum et du Darfour occidental entre 2007 et 2009. En tout, 271 personnes ont été libérées par les forces et groupes armés. Parmi les bénéficiaires indirects, on compte 270 membres des réseaux de protection, 2 250 enfants vulnérables et 2 250 membres des communautés.

En 2010, la fondation a apporté son soutien à des enfants et des jeunes touchés par la guerre dans l'État du Darfour-Sud, en partenariat avec le Fonds humanitaire commun pour le Soudan. Un total de 15 000 jeunes en ont bénéficié. À partir de 2010 – et ceci continuera jusqu'en 2012 – en liaison avec les ministères concernés et l'Organisation internationale du Travail (OIT), elle a monté, au Nord-Soudan, un projet qui tente de régler le problème du travail des enfants par l'éducation.

La fondation a mené une campagne d'information pour les enfants qui étaient impliqués dans l'attaque militaire lancée par le Mouvement pour la justice et l'égalité sur Omdurman en mai 2008. Les enfants ont été pardonnés et des dispositions ont été prises pour les libérer.

Le Directeur général de la fondation a participé, au Tchad en 2008, à la première conférence régionale de l'UNICEF sur la traite transfrontalière des enfants.

La fondation a participé à la surveillance des élections au Soudan en février 2010, en liaison avec la commission électorale nationale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Elle a également contribué aux préparatifs du référendum au Sud-Soudan en janvier 2011.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La fondation a participé aux réunions suivantes :

- Huitième et neuvième sessions du Conseil des droits de l'homme, à Genève, en juin et septembre 2008 (déclaration orale sur l'enlèvement et la traite des enfants soudanais);
- Consultations préparatoires du Comité exécutif du HCR, à Genève, en juin 2008, relatives aux enfants réfugiés;

- Conférence internationale de Dubaï sur l'aide humanitaire et le développement, et exposition, en collaboration avec le PNUD, 2008-2010;
- Conférence sur l'atténuation des traumatismes, organisée avec le concours de l'OMS à Alexandrie (Égypte), 2007;
- Conférence sur les enfants soldats, baptisée « Libérons les enfants de la guerre », Paris, février 2007;
- Conférence du Département d'information, organisée en France, 2008;
- Forum sur le développement de la société civile, organisé avec le Département des affaires économiques et sociales sur la santé publique mondiale dans le contexte de la crise économique mondiale, Genève, juillet 2009;
- Forum sur le développement de la société civile sur le thème « Les droits fondamentaux et le développement des femmes : inclusion, participation et égalité », New York, mai 2010;
- Réunion portant sur les recommandations des ONG au Comité des droits de l'enfant au sujet de la mise en œuvre au Soudan du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant à propos de la participation des enfants aux conflits armés.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

La fondation :

- a) A participé à l'action de l'UNICEF pour avaliser la loi fédérale sur l'enfance en 2010;
- b) A contribué, dans le cadre du mécanisme national patronné par l'UNICEF (2007-2009), à établir des unités de protection de la famille et de l'enfant au sein de la police dans tout le Soudan;
- c) A dirigé le déroulement de la campagne de mobilisation sur les droits de l'enfant dans l'État du Kassala en 2009 et 2010, en partenariat avec l'UNICEF et le PNUD. Un total de 13 800 enfants ont bénéficié de ce projet.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

La fondation s'est efforcée d'instituer l'éducation primaire pour tous grâce au programme d'enseignement accéléré destiné aux enfants des États orientaux et du Darfour. Elle a participé à la Journée de l'enfant africain à Nyala (Sud-Darfour), afin de faire cesser le recrutement d'enfants et à la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants à Khartoum en 2010.

7. Children of the World: Regional Public Charitable Fund of Assistance to Cultural and Sports Development of Children and Young People

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

Le Fonds a été créé en vue de lancer et de promouvoir un mouvement planétaire en faveur d'une vie saine.

Buts et objectifs de l'organisation

- Rassembler les gens du monde dans un mouvement universel en faveur d'un mode de vie sain (« Planet Peoples' Games »);
- Créer un mécanisme pour inciter les gens du monde entier à adhérer au mouvement;
- Créer une banque d'information mondiale pour traiter les données des participants;
- Initier collectivement et individuellement les jeunes et les adultes aux principes de bases d'une vie saine;
- Mettre en place un site Web international;
- Animer cinq festivals de la santé et du sport baptisés « Planet Peoples' Games » parmi les personnels des municipalités;
- Animer quatre festivals de la santé et du sport appelés « concours présidentiels » parmi les enfants des écoles.

Changements à signaler

Aucun

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

a) Le Fonds a proposé que les Nations Unies renforcent leur rôle dans le développement du mouvement mondial en faveur d'une vie saine et que l'Assemblée générale se penche sur le sujet.

b) Le Fonds a présenté le premier mouvement de culture physique « Planet Peoples' Games » au Siège à New York le 19 juillet 2007 (voir Revue n° 2007/138), conjointement avec le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, à New York, en juillet 2007.

c) Le Fonds a conduit les négociations relatives à la coopération avec le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, à New York, en juillet 2007.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Négociations avec l'UNICEF sur des actions communes, juillet 2007.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

- Présentation commune de « Planet Peoples' Games »
- Mise en œuvre conjointe du mouvement mondial pour la santé avec le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

- Création de notre organisation afin de promouvoir un mouvement mondial pour une vie saine
- Mise en place d'une surveillance du niveau de forme physique et de la santé
- Constitution d'une banque de données mondiale sur les participants à ce mouvement récréatif (voir www.planetpg.org)

Informations supplémentaires

- Notre organisation cherche à établir des contacts plus étroits avec le Conseil économique et social afin d'effectuer un travail commun au service d'un mouvement mondial pour la santé des gens du monde entier sous les auspices de l'ONU.
- Notre organisation désire faire une présentation à une réunion du Conseil, qui portera sur « L'organisation du mouvement mondial "Planet Peoples' Games" au service d'une vie saine pour les gens du monde entier ».

8. Association chinoise pour la compréhension internationale

Statut consultatif spécial octroyé en 2003

Introduction

Aucun changement

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement

Changements à signaler

Aucun

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

a) Septième et huitième Forum populaire Asie-Europe tenus, respectivement, à Beijing et à Bruxelles en octobre 2008 et 2010. L'Association a contribué à organiser et a présidé l'un des sous-forums du septième Forum sur le thème « Droits économiques et sociaux et justice environnementale ». Des représentants ont participé au huitième Forum et exprimé des suggestions pour le document final.

b) Septième et neuvième Forum social mondial, respectivement en janvier 2007 et 2009, au Kenya et au Brésil; lors de ces Forums, l'Association a organisé des ateliers et des expositions se rapportant à la question.

c) Sommet mondial des femmes en 2007, 2008 et 2010, à Berlin, Hanoï et Beijing; l'Association a fait une communication au Sommet de 2010, qui avait pour sujet « Apporter le changement aux femmes dans toutes nos villes ».

d) Quatrième, cinquième et septième Forum de la jeunesse d'Asie du Nord-Est à Séoul, respectivement en août 2007, 2008 et 2010

e) Conférence annuelle contre les bombes atomiques et à hydrogène, au Japon, de 2007 à 2010

f) Forum mondial pour la paix à la Grande Muraille de Chine, à Qinhuangdao, en juillet 2009; l'Association a coparrainé le Forum à l'occasion du sixième anniversaire de la création de la République populaire de Chine et a signé le document final du Forum, « Proclamation pacifique de la Grande Muraille ».

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association :

a) A participé aux sixième, soixante et unième, soixante-deuxième et soixante-troisième Conférences annuelles du Département de l'information/ONG, tenues respectivement à New York, Paris, Mexico et Melbourne (Australie);

b) A contribué à organiser les deuxième et troisième Conférences du Réseau régional informel ONU-ONG/région Asie-Pacifique à Beijing en juin 2007 et avril 2008; a pris la parole à la deuxième Conférence sur « La responsabilité et le rôle des ONG dans la réduction de la pauvreté » et s'est adressée à la troisième Conférence sur « Le développement durable et les Jeux olympiques verts »;

c) A participé au Forum de la société civile pour le développement de 2007, organisé par la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, et au débat de haut niveau de 2007 du Conseil économique et social à Genève;

d) A encouragé les citoyens à participer aux efforts déployés pour s'attaquer aux problèmes sociaux lors de l'atelier « plus 3 » de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui s'est tenue à Jakarta en octobre 2007;

e) A participé aux Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague et Cancun, respectivement en décembre 2009 et novembre 2010, et a travaillé avec les autres ONG à l'organisation de réunions parallèles aux Conférences.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

a) A participé aux sixième et soixante-deuxième sessions annuelles de l'Assemblée mondiale de la santé à Genève en mai 2007 et 2009.

b) A participé au huitième Congrès international sur le sida dans la région de l'Asie et du Pacifique, à Colombo en 2007.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1 (Éliminer l'extrême pauvreté et la faim). Actions : A reçu un don de 100 000 dollars de l'association civile « Polish House », la Fondation Kazankai et

Initiatives pour le changement – Japon, destiné aux victimes du tremblement de terre à Wenchuan dans la province du Sichuan, en 2008.

Objectif 2 (Assurer l'éducation primaire pour tous). Actions : A coopéré avec le Rotary Club d'Australie à Hebei, Shaanxi et Ningxia (Chine) en 2008 et 2009; a construit ou rénové trois écoles; a fait don de 10 000 livres.

Objectif 3 (Assurer un environnement durable). Actions : A aidé le Groupe NGP du Japon à promouvoir le développement de l'industrie du recyclage des automobiles; a signé deux projets.

Objectif 3 (Mettre en place un partenariat mondial pour le développement). Actions : A coopéré avec le Gouvernement de la préfecture de Hiroshima pour assurer une formation professionnelle aux enseignants de japonais en Chine centrale et occidentale et a formé cinq enseignants. Le Secrétaire général de l'Association a assisté à la commémoration de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud à Beijing en décembre 2008. Il a souligné le rôle des ONG dans la réduction de la pauvreté et les récents succès de la Chine.

Informations supplémentaires

a) L'Association a organisé 20 échanges au niveau des personnes avec d'autres pays, tous les ans, de 2007 à 2010, dans l'intention d'améliorer la compréhension mutuelle et de promouvoir le dialogue entre les différentes civilisations.

b) De 2007 à 2010, elle a coparrainé chaque année le « dialogue approfondi Chine-Allemagne sur la sécurité » avec l'Organisation Friedrich Ebert, qui s'intéresse aux importantes questions internationales.

9. Convention of Independent Financial Advisors

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

La Convention of Independent Financial Advisors a été créée en 2001 à l'initiative d'un groupe de conseillers financiers; son objectif est de préserver et de défendre les intérêts des conseillers financiers indépendants et de leurs clients à travers le monde.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation sert de tribune pour les débats cruciaux sur la finance, de par son statut unique et l'appui de plus de 50 associations partenaires ou fédérations internationales dans le monde entier, qui représentent plus de 750 000 conseillers financiers. Du fait de son potentiel sur le plan international, elle représente les conseillers financiers indépendants à l'échelle mondiale au regard de la gouvernance, des normes, des meilleures pratiques et de l'éthique. Elle défend les droits des investisseurs qui pâtissent des risques financiers mal gérés par les législateurs et les régulateurs. Pour cette raison, l'organisation a établi la Charte des droits des investisseurs en 2008. Cette Charte définit les droits et les principes fondamentaux et inaliénables des investisseurs de sorte qu'ils bénéficient d'un cadre juridique qui protège leurs biens personnels et leur propriété intellectuelle. Elle tend

à se conformer à la législation, aux traditions et aux usages de tous les pays qui la ratifient. La Charte s'engage à respecter les droits fondamentaux de l'humanité tels que définis dans la Charte des Nations Unies. Pour atteindre ses objectifs, la Convention organise un forum annuel de haut niveau. Au cours de la période à l'examen, les forums ont eu lieu à Genève (2007), Prague (2008), Paris (2009), Madrid (2010) et Monte Carlo (2011). Les crises financières qui ont débuté en 2008 ont incité l'association à poursuivre ses objectifs avec plus d'ardeur.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le sixième forum international de la Convention s'est tenu à Prague en avril 2008 sur le thème « Liberté de l'investisseur ou défense du consommateur ». Il a été noté que le développement durable, en tant qu'objectif du Millénaire pour le développement, supposait un système financier cohérent régi par des règles et dédié à l'application d'une bonne gouvernance.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

a) Débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2008; b) Comité préparatoire pour la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) : audience avec la société civile et le secteur privé, Genève, mars 2008; c) réunion de la CNUCED au sujet de la crise financière et ses incidences sur les règles internationales d'information financière et la stabilité financière, Genève, juillet 2009; d) Débat général sur la crise financière et économique mondiale et ses répercussions sur le développement, New York, 2009; et e) vingt-quatrième à vingt-septième sessions du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement concernant les normes internationales de présentation des résultats financiers.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

L'organisation est accréditée auprès de la CNUCED depuis janvier 2008 et collabore avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) depuis mars 2011. L'UNITAR et l'organisation ont établi un partenariat de formation innovant sur l'éthique et la finance avec l'intention de « moraliser » le secteur financier et de protéger les intérêts des investisseurs au lendemain de la crise financière internationale.

Informations supplémentaires

L'organisation a adopté la Charte des droits des investisseurs qui définit les droits fondamentaux et inaliénables de l'investisseur.

10. Coalition des citoyens pour la justice économique

Statut consultatif spécial octroyé en 1999

Introduction

La Coalition des citoyens pour la justice économique a été formée en réponse à la structure extrêmement injuste de la vie économique actuelle en République de Corée. Le rapide développement économique des 30 dernières années a apporté la prospérité à des groupes d'affaires géants auxquels le Gouvernement réserve un traitement préférentiel, et a fait passer le produit national brut (PNB) par habitant à plus de 20 000 dollars. Ce faisant, cependant, la répartition équitable a été oubliée, l'environnement gravement mis à mal et le développement démocratique renvoyé à plus tard. La priorité donnée à l'industrialisation s'est aliénée certains groupes et secteurs importants et a creusé de vastes écarts structurels, ce qui pourrait même entraîner un effondrement du système économique.

Buts et objectifs de l'organisation

La Coalition a été créée en 1989 par quelque 500 personnes représentant différentes sphères de la société, par exemple des professeurs d'économie et autres spécialistes, des avocats, des femmes au foyer, des étudiants, des jeunes adultes et des personnes issues du monde des affaires. Leur slogan, « Réaliser la justice économique en donnant le pouvoir aux citoyens » traduisait leur conviction selon laquelle le gouvernement seul ne pourra pas remédier aux injustices économiques, qui sont profondément ancrées, mais qu'en dernier ressort ce sont les citoyens qui s'organiseront et réussiront à les corriger. Ils estimaient que les fruits du développement économique doivent être partagés par l'ensemble de la population, et non seulement par la poignée de « nantis », et proposaient une nouvelle méthode pour réformer le système économique, progressive mais qui aille au fond des choses. Ils ont fondé la Coalition comme mouvement qui : a) serait dirigé par des citoyens ordinaires; b) userait de moyens légaux et non violents; c) chercherait des alternatives réalistes; d) représenterait les intérêts de tous les individus, indépendamment de leur position sociale; et e) s'emploierait à dépasser la cupidité et l'égoïsme afin de bâtir une société de partage.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Depuis que le Conseil l'a dotée du statut consultatif, la Coalition a pris des mesures énergiques dans le domaine international. Elle s'emploie à construire une solidarité et des réseaux internationaux et intervient sur les questions internationales touchant à la répartition équitable, à l'éradication de la pauvreté et au développement durable.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La « Société pour la réunification de la Corée » de la Coalition, qui milite en faveur de la montée en puissance des citoyens, de la recherche stratégique, de projets d'échanges de civils et d'autres activités destinées à construire une nation coréenne réunifiée où triomphera la justice économique, a pris part à la Journée mondiale d'action sur les dépenses militaires le 12 avril 2011, qui coïncide avec la publication par l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm des chiffres annuels sur les dépenses mondiales en armement. Les programmes de la

Société mettent l'accent non seulement sur une nation coréenne réunifiée, mais aussi sur « un désarmement durable pour un développement durable » à l'échelle planétaire.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

La Coalition a fait face à diverses crises dans la société de la République de Corée, notamment la pauvreté, la faim, l'absence d'éducation et la médiocrité des soins médicaux, et reconnaît que ce ne sont pas uniquement des problèmes nationaux, mais également des problèmes internationaux, auxquels devraient s'atteler des mouvements mondiaux. Elle a donc essayé de coopérer avec les institutions des Nations Unies dans les domaines du développement durable, des droits de l'homme, des changements climatiques et de la paix depuis les années 1990. Par exemple, elle a organisé une « campagne des rubans blancs » contre la pauvreté en 2009. Pendant cette campagne, elle a travaillé avec la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO et depuis cette époque continue de travailler avec l'UNESCO pour lutter contre la pauvreté.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

La Coalition a lancé en 2005 le Réseau coréen des ONG contre la pauvreté; le Réseau est une alliance de 25 organisations de la société civile affiliées au mouvement « Action mondiale contre la pauvreté » et coopère avec la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO. En tant que groupe représentatif du Réseau, la Coalition s'efforce de convaincre les organisations de la société civile de l'importance d'atteindre les objectifs du Millénaire et d'encourager vivement le Gouvernement de la République de Corée à assumer le rôle d'un État riche qui possède de plus en plus d'influence dans le monde. Elle s'efforce aussi de sensibiliser davantage le grand public et de le faire participer aux diverses actions visant à mettre fin à la pauvreté, et a organisé de nombreuses campagnes d'action et manifestations en République de Corée, exprimant sa solidarité avec les ONG nationales.

11. Community Social Welfare Foundation

Statut consultatif spécial octroyé en 1999

Introduction

Aucun changement

Buts et objectifs de l'organisation

Aucun changement

Changements à signaler

Aucun

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

La Fondation fournit actuellement un appui dans les domaines suivants :

- Eau potable et centres de soins;

- Rénovation d'établissements scolaires et autres édifices publics vétustes;
- Renforcement de la sensibilisation concernant les maladies et les infections telles que le VIH/sida, la tuberculose, la polio et la fièvre de Lhassa, afin de prévenir leur propagation;
- Organisation de groupes communautaires pour des actions collectives en faveur du développement;
- Création et gestion de centres d'éducation pour adultes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Fondation a participé aux quinzième et seizième sessions de la Commission du développement durable au Siège, à New York.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

Aucune

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

- A organisé des coopératives pour favoriser l'accès aux crédits et aux produits de base.
- A mis en place des centres d'éducation primaire pour adultes.
- A rénové des structures dégradées dans des écoles primaires.
- A parrainé des infirmières et autres agents sanitaires afin de mettre en œuvre des programmes de soins maternels dans les zones rurales.
- A recueilli des fonds pour le forage de puits.
- A organisé des groupes de bénévoles pour s'occuper de l'assainissement.

Informations supplémentaires

Aucune

12. Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

La Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul est une organisation confessionnelle internationale, fondée à Paris dans le but de soulager les souffrances des personnes vivant dans la misère. Aujourd'hui elle est présente dans 91 pays, dont 70 en voie de développement.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation s'efforce de tenir compte des réalités socioéconomiques, culturelles et politiques de chaque endroit et s'attache à l'épanouissement total, intégral, des êtres humains. Elle se préoccupe particulièrement des personnes

obligées de vivre dans des conditions d'extrême pauvreté, notamment les femmes et les enfants.

Changements à signaler

Aucun

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Participation à la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (2007-2010), au Comité des ONG pour le développement social, au Comité des ONG sur les migrations, au Comité des ONG pour le développement durable (2009 et 2010), au Comité des ONG sur le VIH/sida, au Comité des ONG sur le financement du développement et au Comité des ONG auprès de l'UNICEF : Groupe de travail sur la situation des petites filles (2009-2011).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Participation au Conseil économique et social (2007-2010) :

a) Commission du développement social (2007-2010)

Communications orales :

- Quarante-septième session sur le thème prioritaire : « Lutte contre l'exclusion »;
- Quarante-sixième session sur le thème prioritaire : « Élimination de la pauvreté »;

b) Commission de la condition de la femme (2007-2010). L'organisation a contribué à l'organisation de manifestations parallèles et présenté des déclarations écrites;

c) Commission du développement durable (2007-2010). L'organisation a contribué à l'organisation de deux manifestations parallèles à la dix-huitième session sur les sujets suivants : « Réflexion sur la signification de la civilisation écologique » et « Consommation et droits de la Terre Mère »;

d) Réunions sur le financement du développement (2007-2010). La principale représentante a fait une déclaration orale à la session informelle d'examen du premier chapitre du Consensus de Monterrey en février 2008 et a apporté sa pierre aux recommandations principales de la société civile pour le projet de document final de Doha. Elle a participé aux réunions de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED en mars 2010;

e) Conseil des droits de l'homme. L'organisation est intervenue devant le Conseil des droits de l'homme en 2008, a participé aux sessions de ce Conseil – de la douzième à la seizième – et aux sessions de l'examen périodique universel, de la sixième à la onzième;

f) Instance permanente sur les questions autochtones. Des membres de l'organisation ont participé à cette Instance chaque année.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

L'organisation a participé à la réunion de haut niveau de 2008 sur le sida. Des membres de plus de 30 pays ont participé à deux enquêtes effectuées par le Comité des ONG pour le développement social avec le concours du Service de liaison avec les organisations non gouvernementales, intitulées : « L'intégration sociale en action : récits de la base » (2009) et « Faciliter l'intégration sociale : voix de la base » (2010). Les résultats de ces enquêtes ont été mis à la disposition des États Membres et de la société civile avant les quarante-huitième et quarante-neuvième sessions de la Commission du développement social.

13. Conseil consultatif d'organisations juives

Statut consultatif spécial octroyé en 1947

Introduction

En 2009, l'organisation a renforcé sa position en tant que première organisation éducative en matière de droits de l'homme dans la communauté juive. Elle a, plus que jamais, noué des liens avec d'autres organisations et travaillé avec un nombre croissant de partenaires qui défendent les droits des personnes vulnérables dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et à travers le monde. Certains de ces partenaires sont : Rothschild Foundation Europe, Shores Charitable Trust, Samuel Sebba Charitable Trust, Leigh Trust, Humanitarian Trust and Matrix Chambers.

Buts et objectifs de l'organisation

Activités et campagnes de communication :

- a) Campagne de remise en question des politiques concernant la détention des demandeurs d'asile, notamment la détention illimitée et celle des personnes vulnérables;
- b) Campagne de sensibilisation à la discrimination généralisée contre les populations Rom dans toute l'Europe;
- c) Campagne visant à mettre fin à l'esclavage, coïncidant avec la Pâque juive en 2011;
- d) Réaliser du matériel didactique inspiré de l'Haggadah, qui donnera aux sympathisants des armes pour jouer un rôle actif et participer à la campagne de l'organisation;
- e) Entretenir des relations avec les parlementaires et les autorités dans les quatre domaines essentiels de l'organisation pour qu'elle puisse exprimer la voix juive sur les questions relatives aux droits de l'homme;
- f) Offrir un programme d'un an destiné à enrichir les militants pour que les jeunes cadres deviennent d'ardents et compétents défenseurs des droits de l'homme. Le programme comprend un voyage à Genève, La Haye et Strasbourg (France), au cours duquel les participants ont la chance unique de rencontrer des personnages influents qui fixent les orientations des droits de l'homme au niveau international et d'assister à des réunions de divers organismes internationaux;

g) Organiser des journées de formation et des jours de sabbat consacrés aux droits de l'homme, permettant d'établir des ponts avec différentes catégories de la communauté juive et de la communauté en général et dispensant une formation et une éducation extrêmement précieuses sur les questions des droits de l'homme;

h) Élaborer des projets à l'intention des étudiants dans le but de promouvoir les principes des droits, du respect et de la responsabilité et une approche intégrée, globaliste, en matière de droits de l'homme et d'éducation à la justice sociale dans les écoles juives. Le projet est mené à bien en coopération avec l'UNICEF.

Changements à signaler

L'organisation a développé ses actions éducatives et ajouté de nouveaux éléments à ses programmes, dont le prix de l'UNICEF attribué aux écoles qui respectent les droits de l'homme. Parmi ses réalisations récentes, elle :

a) A été associée à la création du Forum sur la détention et a travaillé de concert avec celui-ci pour mettre un terme à la détention des enfants au Royaume-Uni;

b) A fait part au Gouvernement du Royaume-Uni des suggestions de la communauté juive sur les propositions de lois relatives aux droits de l'homme. Les informations fournies par l'organisation ont été bien accueillies par les parlementaires et ont joué un rôle important dans la campagne pour conserver la loi de 1998 sur les droits de l'homme (*Human Rights Act*);

c) A réalisé la « boîte à outils de la détention », qui donne aux militants en herbe les outils nécessaires à la défense des demandeurs d'asile pour qu'ils bénéficient d'un traitement équitable au Royaume-Uni.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation s'est exprimée lors de discussions sur les violations des droits de l'homme au Soudan et a dénoncé le racisme, la discrimination et le génocide, partout où ils sont apparus.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation est intervenue à de nombreuses sessions, notamment celles du Conseil des droits de l'homme : par exemple, à la quatrième session spéciale sur le Darfour, en décembre 2006, à la quatrième session, en 2007, et à la septième session, en 2008.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

L'organisation a largement coopéré avec l'UNICEF.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

Les initiatives de l'organisation en matière d'éducation sont aisément accessibles et sont conformes aux objectifs du Millénaire dans la mesure où elles sont centrées sur l'universalité des droits de l'homme, notamment le droit à l'éducation pour tous et à l'égalité. Sa campagne pour les demandeurs d'asile s'est inspirée des objectifs du Millénaire relatifs à la santé maternelle et infantile; le but de la campagne était de faire cesser la détention de femmes et d'enfants au

Royaume-Uni, en utilisant des témoignages prouvant les conséquences néfastes sur la santé et le bien-être de ces derniers. Son projet sur les droits, le respect et la responsabilité a pour objet de faire une place à la Convention relative aux droits de l'enfant dans le système de valeurs des écoles qui participent, plaidant ainsi en faveur des droits des enfants, qui sont étroitement liés à plusieurs objectifs du Millénaire.

14. Dignity International

Statut consultatif spécial octroyé en 2007

Introduction

Dignity International sert de lien entre les droits de l'homme, le développement et les communautés en difficulté dont le travail collectif débouchera sur des réformes sociales durables.

Buts et objectifs de l'organisation

Avènement de changements sociaux durables grâce au renforcement de la capacité des secteurs marginalisés et vulnérables de la société à se tenir informés et à revendiquer leur droit fondamental à vivre dans la dignité.

Changements à signaler

L'organisation est parvenue à aider hommes et femmes à affirmer leurs droits, en particulier leurs droits économiques, sociaux et culturels et à exiger que le Gouvernement les respecte. Par des procédés démocratiques faisant appel à la participation, partant de la base et axés sur les besoins, les véritables préoccupations sont présentées aux gouvernements pour qu'ils prennent de nouvelles mesures pour servir l'intérêt commun. On peut citer en exemple la lutte pour les droits fonciers en Inde, où le Ministre du développement rural a annoncé la création d'un Comité national pour la réforme agraire, qui va commencer à appliquer une politique conduisant à une réforme agraire.

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation contribue aux activités de l'ONU sur tous les plans puisqu'elle veille à une participation démocratique de la base aux mécanismes des Nations Unies, sans laisser personne sur le bord de la route, et œuvre à la compréhension des principes des Nations Unies et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en particulier. Cela se fait essentiellement par le biais du programme de mise en relation et d'apprentissage à l'échelon mondial, mis en place par l'organisation en faveur d'un développement reposant sur les droits de l'homme, avec pour élément central le Pacte. Ce programme a été appliqué en Malaisie (décembre 2007), au Brésil (2008), aux Pays-Bas (2009) et en Malaisie (2010).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Genève, novembre 2008; Conférence d'examen de Durban, Genève, avril 2009; huitième session du Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, Genève, octobre 2010.

Coopération avec les institutions des Nations Unies

En 2007, avec ses partenaires Hakijamii Trust et Youth for Unity and Voluntary Action (YUVA) en Inde, l'organisation a fait une présentation commune aux consultations du HCR avec la société civile sur le projet de loi internationale qui fait valoir que le combat contre l'extrême pauvreté est un devoir pour tous les États.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

Dignity International prend en compte les objectifs du Millénaire dans ses programmes annuels de formation, mondiaux, régionaux et nationaux. Un volet détaillé sur les objectifs du Millénaire se trouve dans le module intitulé « Développement axé sur les droits de l'homme : rapports avec les normes en matière de droits de l'homme ». Étant donné que tous les membres de base de l'organisation sont directement concernés par les huit objectifs du Millénaire, différents membres intègrent différents objectifs, selon leurs priorités respectives.

Informations supplémentaires

Hormis son active participation et ses activités de plaidoyer auprès des Nations Unies, l'organisation dialogue avec les réseaux régionaux de défense des droits de l'homme aux niveaux de la société civile et des États, notamment :

- a) L'ASEAN : active participation à la création de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme;
- b) Le Forum de la société civile d'Afrique de l'Ouest : collaboration active avec ses membres et édification d'une solidarité régionale au service des droits de l'homme parmi les organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest (2010);
- c) L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) : programme régional de mise en relation et d'apprentissage relatif au développement axé sur les droits de l'homme, avril et mai 2008;
- d) L'Union européenne : partenariat dynamique des réseaux partenaires de l'organisation avec les autorités de l'Union européenne dans la lutte contre la pauvreté en Europe (2007 et 2008);
- e) Le Forum social mondial : organisation de débats sur les droits de l'homme et le développement ainsi que sur les droits économiques, sociaux et culturels (Kenya, 2007; Brésil, 2009).

15. Organisation mondiale des personnes handicapées

Statut consultatif spécial octroyé en 1983

Introduction

L'Organisation mondiale des personnes handicapées est un réseau mondial interhandicaps qui regroupe 134 organisations de handicapés.

Buts et objectifs de l'organisation

En tant qu'organisation associative, l'Organisation mondiale des personnes handicapées estime que les personnes handicapées doivent participer directement aux concertations et aux décisions qui touchent leur vie.

Changements à signaler

Aucun

Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a pour principal souci les droits de l'homme et la Convention relative aux droits des personnes handicapées; le respect de la diversité; et la pauvreté, ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a conçu plusieurs instruments pour suivre la signature, la ratification et la mise en œuvre de la Convention, notamment un calendrier des activités principales, un guide sur l'organisation d'ateliers portant sur la Convention et une fiche d'évaluation des besoins. Elle a contribué à faire reconnaître, au niveau mondial, les femmes handicapées en travaillant avec le Centre de la tribune internationale de la femme, qui a, dans deux de ses bulletins d'information, attiré l'attention sur des entretiens traitant de la Convention, réalisés avec les représentants de l'organisation. Elle a présenté au HCR un document intitulé « Suggestions pour le règlement intérieur du Comité sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées », que le Comité a posté sur le site intranet du HCR. L'organisation s'est associée à l'OMS, la United States Agency for International Development (USAID) et la Société internationale de prothèse et orthèse pour publier un livre intitulé « Directives sur la fourniture de fauteuils roulants manuels dans les milieux défavorisés ». La Banque mondiale a inséré des documents de l'organisation dans son dossier de mesures sur le handicap qui figure sur son site Web, accessible à toutes les institutions de l'ONU et au grand public. Le partenariat avec Vision mondiale a conduit un certain nombre de gouvernements à faire une place aux handicapés dans leur rapport au Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'examen périodique universel.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à des actions collectives de lobbying pour appeler l'attention sur le handicap dans ce domaine au Comité exécutif du HCR, organisées par Vision mondiale et Handicap International. De ce fait, le HCR s'est engagé à placer au centre de ses préoccupations les problèmes de handicap dans sa programmation pour 2011. L'organisation a participé aux sessions de la Conférence des États Parties à la Convention, à la troisième session du Comité des droits des personnes handicapées et à la publication phare de l'UNESCO « Le droit à l'éducation pour les handicapés : sur la voie de l'insertion ».

Coopération avec les institutions des Nations Unies

En janvier 2010, l'organisation a prêté son concours à la préparation d'un séminaire sur le suivi des droits des handicapés, mis en place par le HCR et International Disability Alliance. En décembre 2007, elle a organisé un symposium aux Philippines, qui a réuni plus de 130 participants, sur la façon de s'assurer que la Convention renforce les droits fondamentaux des enfants et des jeunes handicapés. Des participants des Nations Unies, de la Banque mondiale, de Vision mondiale et des associations nationales de défense des droits de l'homme ont assisté au symposium. Le Fonds des Nations Unies pour la population a tenu une réunion de deux jours avec l'organisation pour réfléchir aux problèmes liés aux soins de santé sexuelle et génésique et élaborer une fiche d'information sur la santé sexuelle et génésique. À sa septième assemblée mondiale annuelle, l'organisation a préparé une manifestation parallèle spéciale au nom du Fonds pour le VIH/sida, sur la santé maternelle et les droits des handicapés aux services de santé sexuelle et procréative. Elle a également signé un accord par lettre avec l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement afin de garantir l'accessibilité de l'information et des technologies de communication dans le monde entier.

Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

Les organisations membres de l'Organisation mondiale des personnes handicapées à travers le monde ont célébré la Journée internationale des personnes handicapées en 2010 qui s'intitulait « Tenir la promesse : prendre en compte le handicap dans les objectifs du Millénaire pour le développement en vue de 2015 et au-delà ». Le but était de mettre en lumière l'importance de la prise en compte des droits des handicapés dans les objectifs du Millénaire, lacune signalée au forum de la société civile qui a eu lieu pendant la troisième Conférence des États parties à la Convention.